



Le 21 juin 2019

Les élus CAPD,

à Monsieur l'Inspecteur d'Académie
DSDEN 53
Cité administrative - BP 23851
53030 – LAVAL cedex 9

SNUDI-FO 53

Union
Départementale des
syndicats **FORCE**
OUVRIERE de la
Mayenne

Objet : mouvement départemental

Monsieur le directeur académique,

10 rue du Dr. Ferron
BP 1037
53010, Laval Cedex

Nous avons été sollicités par plusieurs de nos collègues, affectés à titre provisoire à l'issue de la CAPD de mardi 11 juin, sur les 7 postes restés vacants. Plusieurs ont déjà formulé des recours.

Aujourd'hui, une semaine après ces affectations, parfois très mal vécues par ces enseignants, nous savons qu'une vingtaine de postes serait à pourvoir dès maintenant, et que par conséquent, des PE au barème moins élevé vont se voir proposer un choix de postes plus important que nos 7 collègues indirectement lésés par leur position. Par ailleurs, le laps de temps extrêmement court entre ces deux vagues d'affectation, viendrait s'ajouter au sentiment d'injustice déjà vécu. Enfin, nous savons que des postes à pourvoir, particulièrement pour la SEGPA de Mayenne, pourrait intéresser d'autres collègues qui se retrouveraient à pouvoir postuler sur ces postes.

Pour toutes ces raisons, nous formulons plusieurs demandes avant la tenue du GT de mardi prochain, et afin de ne prendre personne au dépourvu :

- Rassembler tous les postes vacants connus avec les 7 postes restés vacants à l'issue du 11 juin dernier dans une seule et même liste.
- Affecter les premiers collègues au barème, à titre provisoire, sur cette liste.

Ce geste de votre part renverrait un signal extrêmement positif dans ce contexte particulier de fin d'année.

Persuadés de toute l'attention que vous porterez à notre demande, nous vous prions de recevoir l'assurance de toute notre considération.

Stève Gaudin

Hélène Colnot